

Informations présentes relatives aux investisseurs

(Key Investor Information Document, KIID)

Le présent document a pour but de fournir des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non. Est juridiquement contraignante la version allemande des informations clés pour l'investisseur (KIID).



Classe de parts CHF du Bonafide Global Fish Fund

Numéro de valeur / ISIN: 4767986 / LI0047679860

Gestion assurée par IFM Independent Fund Management AG, Landstrasse 30, 9494 Schaan, Liechtenstein

Objectifs et politique de placement

L'objectif du fonds consiste essentiellement à atteindre un gain en capital sur le moyen à long terme. Le fonds est géré activement et n'est pas axé sur les critères de référence. Le fonds investit ses actifs en majeure partie permanent au moins 51% directement dans des titres et des droits-valeurs de participation (actions, actions assorties de warrants, etc.) d'entreprises du monde entier exerçant leurs activités notamment dans un ou plusieurs secteurs de la pêche, y compris différents domaines d'activité connexes. Les décisions de placement s'orientent ici par principe sur le développement durable et l'écologie. Le fonds peut faire usage d'opérations sur dérivés afin de garantir des actifs ou d'atteindre des plus-values supérieures. Dans ce cadre, la sélection des différents postes d'actifs incombe au gestionnaire de fortune. Les revenus restent dans le fonds et augmentent d'autant la valeur des parts (thésaurisation). Les investisseurs peuvent en principe exiger le rachat des parts chaque semaine auprès de la société de gestion. Celle-ci peut toutefois suspendre le rachat lorsque des circonstances exceptionnelles semblent le justifier en considération des intérêts des investisseurs. Le fonds convient aux investisseurs privilégiant un horizon de placement situé sur le moyen à long terme.

Profil de risque et de rendement



Risque moindre

En principe, à rendement moindre

Risque supérieur

En principe, à rendement supérieur

Cet indicateur de risque est basé sur des données historiques; il ne saurait donc avoir valeur de prévision. Le classement du fonds peut évoluer à l'avenir et ne représente pas une garantie. Même un fonds classé dans la catégorie 1 ne constitue pas un placement entièrement sans risque.

Le fonds est classé dans la **catégorie 5** car le prix de ses parts, en règle générale, varie relativement fortement, de sorte que tant les risques de perte que les chances de gain sont relativement élevés.

Les risques suivants n'ont aucune influence directe sur le classement, mais peuvent revêtir une importance majeure pour le fonds:

Risque de crédit: le fonds peut investir une partie de son actif dans des emprunts. Les émetteurs de ces derniers peuvent devenir insolvables, ce qui entraînerait la perte de tout ou partie de la valeur des emprunts.

Risque de liquidité: le fonds peut investir une partie de son actif dans des instruments financiers en principe suffisamment liquides de par leur nature même mais qui, en certaines circonstances, peuvent atteindre un faible niveau de liquidité. Il peut alors se révéler difficile de trouver un acheteur rapidement pour de tels titres. Cette situation peut accroître le risque d'une suspension des rachats des parts.

Risque de défaut: le fonds peut conclure des transactions avec un ou plusieurs partenaires contractuels. Si un partenaire contractuel devient insolvable, il peut arriver qu'il ne règle pas tout ou partie des créances du fonds.

Risque lié à l'impact des techniques financières: le fonds peut faire usage de techniques financières telles que des contrats dérivés ou des prêts de titres afin d'accroître le rendement potentiel du fonds. Ces chances accrues s'accompagnent de risques de perte plus aigus.

Risque opérationnel et risque de conservation: le fonds peut être victime de malversations ou d'autres actes criminels. Il peut subir des pertes à la suite de malentendus ou d'erreurs imputables à des membres du personnel de la société de gestion, d'un dépositaire ou de tiers. Enfin, sa gestion ou la conservation de ses biens peuvent être affectées par des événements extérieurs tels qu'incendies, catastrophes naturelles ou autres.

Frais

La gestion courante et la conservation des actifs ainsi que la distribution des parts sont financées par des frais et autres dépens. Les frais dus limitent d'autant les chances de rendement de l'investisseur.

Frais uniques avant et après le placement:	
Commission d'émission	5%
Commission de rachat	aucune
<i>Il s'agit ici du montant maximal pouvant être déduit de votre investissement avant le placement ou le versement de votre rendement. Il peut être moins élevé selon le cas.</i>	
Frais prélevés par le fonds en cours d'exercice:	
Charges courantes	1.91%
Frais à la charge du fonds en certaines circonstances:	
Frais liés à l'évolution de la valeur du fonds (commission de performance):	10% de la valeur ajoutée. Hauteur de l'année dernière : 0%

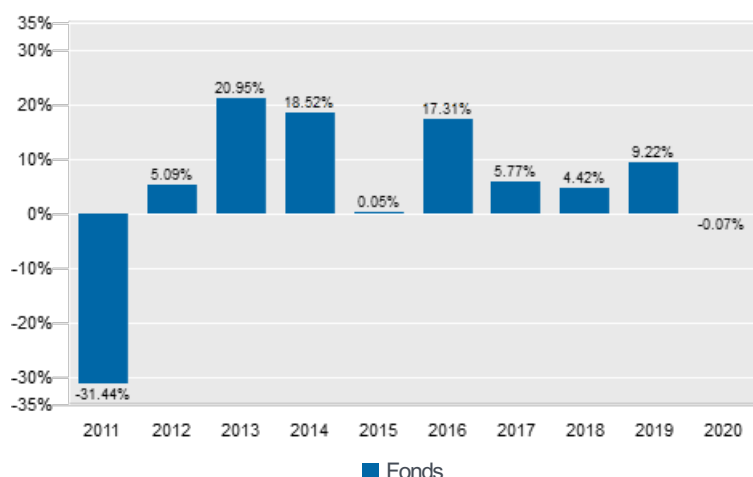
Les charges courantes indiquées ici sont celles imputées au cours du dernier exercice du fonds, bouclé au 31.12.2020. Elles peuvent varier d'année en année. Le rapport de gestion de chaque exercice pré-cise le détail exact du calcul des charges.

Ne font pas partie des charges courantes:

- Les frais liés à l'évolution de la valeur du fonds (commission de performance).
- Les frais de transactions du portefeuille (à l'exception des commissions d'émission et de rachat versées par le fonds pour l'achat ou la vente à d'autres organismes pour des placements conjoints en titres)

Vous trouverez d'autres informations relatives aux frais et à leur calcul au chiffre 11 du prospectus, que vous pouvez consulter sur le site web du LAFV – Liechtensteinischer Anlagefondsverband www.lafv.li.

Évolution antérieure de la valeur



La classe de parts CHF du Bonafide Global Fish Fund a été créée (libérée) au 30.04.2009.

Le diagramme ci-contre montre l'évolution passée de sa valeur en CHF.

L'évolution passée de la valeur d'une part ne constitue pas une garantie quant à sa performance actuelle et future.

La valeur d'une part peut progresser ou reculer à tout moment. L'évolution de la valeur exposée ici ne tient pas compte des commissions d'émission et de rachat.

Informations pratiques

Dépositaires: Liechtensteinische Landesbank AG, Städtle 44, FL-9490 Vaduz, www.llb.li

Vous pouvez consulter gratuitement le prospectus en langue allemande, avec le contrat fiduciaire et les rapports actuels, les prix actuels des parts ainsi que d'autres informations sur le fonds en visitant le site web du LAFV – Liechtensteinischer Anlagefondsverband www.lafv.li.

Centre d'informations Allemagne: Hauck & Aufhäuser Privatbankiers AG, Kaiserstrasse 24, DE-60311 Frankfurt am Main

Agent représentatif et payeur Autriche: Erste Bank der österreichischen Sparkassen AG, Am Belvedere 1, AT-1100 Wien

Agent représentatif France: Société Générale Securities Services, 29, boulevard Haussmann, FR-75009 Paris

Facilities Agent Royaume-Uni: Bank Frick & Co. AG UK Branch, 25 Bedford Square, London WC1B 3HH

Agent représentatif pour investisseur qualifié en Suisse: LLB Swiss Investment AG, Claridenstrasse 20, CH-8002 Zürich; Agent payeur pour investisseur qualifié en Suisse: Helvetische Bank AG, Seefeldstrasse 215, CH-8008 Zürich; Vous pouvez consulter gratuitement le prospectus, le contrat fiduciaire, les informations clés pour l'investisseur et les rapports actuels de l'agent représentatif.

Le fonds est soumis à la loi fiscale du Liechtenstein. Cela peut avoir certaines incidences sur l'imposition des revenus du fonds. En ce qui concerne les répercussions fiscales correspondantes, vous devriez consulter votre propre conseiller fiscal professionnel.

Le présent document se réfère à la classe de parts CHF du Bonafide Global Fish Fund.

La responsabilité légale de la société IFM Independent Fund Management AG (www.ifm.li) ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document et qui sont trompeuses, incorrectes ou inconciliables avec les dispositions pertinentes du prospectus UCITS.

Des informations sur la politique de rémunération actuelle la société de gestion sont publiées sur Internet à l'adresse www.ifm.li. Celles-ci comportent une description des méthodes de calcul des rémunérations et autres libéralités à certaines catégories d'employés ainsi que l'identité des personnes responsables de l'attribution desdites rémunérations et autres libéralités. Sur demande de l'investisseur, les informations sont également mises à sa disposition sous forme imprimée, gratuitement, par la société de gestion.

Ce fonds est autorisé au Liechtenstein et régulé par l'autorité de surveillance du pays (Finanzmarktaufsicht Liechtenstein, FMA). La société IFM Independent Fund Management AG est autorisée au Liechtenstein et surveillée par la FMA.

Les présentes informations clés pour l'investisseur correspondent à la situation régnant au 01.01.2021.